Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

"Journée d'action" des enseignants

La journée d'action annoncée par les syndicats de la fonction publique pour protester contre les augmentations d'horaires prévues dans le projet de budget 2002 du Conseil d'Etat s'est déroulée dans le calme.

Les syndicats avaient annoncé une " journée d'action " pour aujourd'hui dans les écoles du canton contre les augmentations d'horaires de travail des maîtres licenciés universitaires à l'école secondaire et au gymnase. Cette journée s'est déroulée dans le calme et sans perturbations significatives. Dans la plupart des établissements, les actions ont consisté à tenir des conférences des maîtres prolongées, ce que le Département de la formation et de la jeunesse avait autorisé. Il n'y a pas eu de grève. L'encadrement des élèves a été assuré.

Le Conseil d'Etat rappelle que les augmentations d'horaires prévues dans le budget 2002 pour les maîtres licenciés de l'Université ne sont pas excessives et qu'elles placent pratiquement les maîtres vaudois dans la moyenne suisse. Elles ne doivent pas entraîner de réductions de prestations.

Le Conseil d'Etat rappelle que, même avec les augmentations d'horaires proposées dans le budget 2002, les enseignants licenciés du Canton de Vaud restent parmi les plus favorisés de Suisse sur le plan matériel. Au gymnase comme à l'école secondaire, leurs salaires initiaux se situent comparativement dans le bas de l'échelle, mais les salaires maximums sont parmi les plus élevés et le nombre d'années de carrière pour atteindre le salaire maximum (12 ou 13 ans) est plus court que dans les autres cantons.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 octobre 2001

Vincent Grandjean, chancelier d'Etat, 079/ 210 84 09